

## DISCOURS

de Rolf Dörig, président de l'ASA, président du conseil d'administration de Swiss Life  
Evénement **Conférence de presse annuelle de l'ASA 2019**  
Date 31 janvier 2019  
Lieu Zurich

### **Tour d'horizon des thèmes phares de l'industrie de l'assurance**

*Seul le texte prononcé fait foi.*

Mesdames, Messieurs,

Je vous souhaite la bienvenue à notre conférence de presse annuelle. L'intérêt que vous portez à notre travail et votre envie d'échanger avec nous me réjouissent tout particulièrement. Je vous remercie tous de nous avoir suivis avec attention et d'avoir su rendre compte de notre secteur au cours de l'année passée. Je ne doute pas que vous poursuivrez ainsi à l'avenir.

Quel est notre programme du jour ? Après un bref tour d'horizon des thèmes phares de l'industrie de l'assurance, je laisserai la parole à notre directeur, Thomas Helbling, qui présentera l'évolution des affaires des assureurs privés en Suisse au cours de l'année passée. Puis, Michael Müller et Patrick Raaflaub, tous deux membres de notre comité directeur, aborderont des questions en lien avec la protection des consommateurs ainsi qu'avec l'importance des investissements durables.

Pour finir, vous serez invités à poser vos questions, ce qui permettra d'approfondir certains des thèmes évoqués. Enfin, nous espérons avoir le plaisir de discuter avec vous lors de la collation offerte à l'issue de la conférence.

### **Importance économique de l'industrie de l'assurance**

L'industrie de l'assurance est un pilier important de l'économie suisse. Le besoin des hommes et des entreprises en matière de sécurité est intemporel. Cela signifie que nous proposons un produit pour lequel il y aura toujours de la demande. C'est un grand privilège ! Toutefois, nous considérons qu'il est aussi de notre devoir, en tant que branche économique importante, de prendre nos responsabilités. Responsabilité aussi à l'encontre de nos clients, à l'encontre de nos collaborateurs, responsabilité à l'égard de la société et responsabilité sur la scène politique.

En notre qualité d'association, nous nous engageons en faveur de conditions d'exercice offrant à notre branche la liberté d'action nécessaire tout en renforçant sa force d'innovation et sa compétitivité. Nous expliquons et représentons activement nos positions dans le dialogue avec les politiques. Nous entendons convaincre par des arguments en accord avec nos valeurs. A savoir la liberté, la sécurité, la solidarité, la responsabilité individuelle, la démocratie directe et le fédéralisme. Sans oublier un ordre économique libéral offrant une réglementation mesurée, un réel partenariat social et un espace d'épanouissement.

Laissez-moi illustrer l'importance de ces valeurs à l'aide de trois exemples.

- **Sécurité et liberté** : Certains d'entre vous s'en souviennent peut-être : en juin dernier, nous avons présenté une étude de l'institut de recherche Sotomo et de l'EPF de Zurich consacrée au thème de la sécurité, le « Moniteur de l'ASA sur la sécurité 2018 » : Ce sondage réalisé auprès de 10 400 participants a mis en évidence l'extrême importance que les Suisses accordent aux valeurs de sécurité, liberté et responsabilité individuelle. Sécurité et liberté ne sont pas perçues comme antinomiques. Ces deux valeurs sont très proches l'une de l'autre, voire interdépendantes. La responsabilité individuelle est loin d'être un concept dépassé, elle demeure toujours criante d'actualité. Les individus l'apprécient et la mettent en pratique. Elle permet d'éviter diverses formes de dépendance.
- **Démocratie directe** : Notre démocratie directe a cette particularité que nous retrouvons un grand nombre de nos clients comme électeurs. C'était le cas l'automne dernier. Le peuple a largement validé le principe de la surveillance des assurés. Ce faisant, les électeurs ont manifesté leur adhésion aux idées de fair-play et de solidarité entre assurés. Pour moi, ce résultat témoigne de la confiance des électeurs à l'égard de nos institutions sociales ainsi qu'à l'égard des assureurs privés. C'est cette confiance que nous entendons redonner. Mais nous devons aussi nous en montrer dignes en permanence. Il y aura sûrement d'autres votations.
- **Partenariat social** : L'année dernière, la grève générale de 1918 était dans tous les esprits. Au cours de ces cent dernières années, une culture politique s'est instaurée qui vise un équilibre pacifique entre les différentes parties prenantes. Pour autant, il n'est pas interdit de prendre des positions claires ni de débattre énergiquement sur des points précis. Il faut néanmoins une volonté de dialogue ouvert et objectif basée sur la confiance et le respect mutuels pour que les solutions trouvées et les résolutions prises soient soutenues par tous et puissent porter leurs fruits sur le long terme. Je souhaite ici évoquer l'exemple de la « Fondation pour les victimes de l'amiante » :

elle a été créée en 2017 lors d'une table ronde réunissant les personnes touchées, les syndicats, les employeurs et les assureurs pour que les victimes de l'amiante et leurs proches puissent recevoir facilement une aide rapide. Tous ensemble, et non les uns contre les autres : tel est l'enseignement que nous devons suivre à l'avenir si nous entendons faire avancer notre pays. En notre qualité de décideurs aux niveaux de l'économie, de la politique et de la société, nous devrions tous nous rappeler en permanence que la cohésion sociale, la solidarité, la confiance, la démocratie directe et le fédéralisme sont les fondements de notre liberté, de notre sécurité, de notre stabilité et en particulier aussi de notre réussite économique.

### **Questions d'actualité**

#### **Réforme de la prévoyance vieillesse et Projet fiscal 17 RFFA**

Ceci se vérifie particulièrement pour la réforme de la prévoyance vieillesse, ce qui m'amène tout naturellement à la première question d'actualité, le projet fiscal 17.

Après le rejet de Prévoyance vieillesse 2020, le Conseil fédéral a rapidement mis sur les rails une réforme du premier pilier, AVS 21. Et c'est bien ainsi. Malheureusement, AVS 21 s'est vu doter d'un jumeau, la RFFA. Le Parlement a complété le Projet fiscal 17 par des mesures de financement de l'AVS. Même si nous considérons que ce lien est artificiel, nous recommandons néanmoins l'approbation du projet. Le Projet fiscal 17 est urgent et incontournable. Concernant son aspect fiscal, il constitue un compromis intelligent entre les prérequis à l'international et les intérêts de la Confédération et des cantons. Si le projet est validé lors du référendum du 19 mai prochain, il ne doit en aucun cas retarder le calendrier défini par le Conseil fédéral pour la réforme de la prévoyance vieillesse. Il faut une certaine cohérence entre les différentes décisions. Cette remarque s'applique aussi aux politiques.

La réforme de la prévoyance vieillesse est urgente et le demeure du fait de l'évolution démographique, de la solidarité intergénérationnelle mise à mal et du poids de l'endettement dans le futur. Il faut une solution viable qui soit acceptable par le peuple. Un compromis équilibré s'impose entre le financement, les prestations et l'âge de référence. L'harmonisation de l'âge AVS à 65 ans pour les femmes et les hommes ainsi que la réduction du taux de conversion en LPP doivent impérativement faire partie de la solution.

#### **Accord-cadre institutionnel**

Un autre sujet d'actualité que nous suivons avec attention, ce sont les relations entre la Suisse et l'UE. Dans la discussion sur le projet d'accord-cadre présenté par le Conseil fédéral aussi, il est question de responsabilité économique et sociale ainsi que de liberté, sécurité, solidarité, démocratie directe et fédéralisme. J'ai déjà mentionné ces valeurs plus haut, car elles sont essentielles à nos

yeux et constituent le fondement de notre cohésion sociale. Stabilité et réussite économique sont la condition préalable au bon fonctionnement d'une société. L'adhésion au marché unique européen revêt une importance centrale pour l'économie Suisse. En conséquence, l'ASA considère qu'il est capital d'arriver à un accord avec l'UE. Pour autant, nous ne pouvons pas soutenir en l'état le projet soumis à consultation par le Conseil fédéral. Des approfondissements et des clarifications sont nécessaires sur des aspects essentiels comme l'obligation de principe de la reprise automatique du droit et du règlement des différends via la CJCE, de la directive relative au droit des citoyens de l'Union ainsi que de certaines mesures d'accompagnement. Il est donc judicieux que le Conseil fédéral ait lancé une consultation sur le projet en l'état. L'ASA est tout à fait prêt à participer activement à cette consultation. Elle ne se prononcera de manière définitive qu'après clarification des points encore en suspens.

### **Révision partielle de la loi sur le contrat d'assurance LCA**

Notre démocratie directe se nourrit du fait que les personnes concernées et intéressées puissent participer au processus législatif et être entendues. Le débat politique est un concours d'arguments. Tous les arguments sont entendus, pris en compte et susceptibles de convaincre. Nous avançons nos arguments et défendons notre point de vue au même titre que toutes les autres parties prenantes.

Les assureurs et leurs clients sont dans le même bateau. La LCA est l'élément charnière entre eux. Elle doit être adaptée aux deux parties, sinon cela ne fonctionne pas. Tout l'art consiste à trouver le juste équilibre entre les requêtes légitimes des consommateurs et les frais supplémentaires alors induits qui se répercutent au final sur les primes. Michael Müller reviendra en détail sur ce sujet.

### **Révision partielle de la loi sur la surveillance des assurances**

Pour nous, la loi sur la surveillance des assurances LSA est toute aussi importante que la loi sur le contrat d'assurance LCA. La consultation relative à la révision partielle de la LSA s'achèvera fin février de cette année. L'ASA soutient cette révision et la proposition du Conseil fédéral d'introduire des règles d'assainissement en alternative à la procédure de faillite. Par ailleurs, les modifications prévues portant sur le concept de surveillance et les règles de distribution sont équilibrées et renforcent la protection des consommateurs. Toutefois, nous profiterons de la révision pour œuvrer en faveur d'une modification des directives en matière de fonds propres. Celles-ci continuent de nous désavantager nettement par rapport à la concurrence sur les places étrangères et nous pénalisent encore dans les affaires de vie collective, c'est-à-dire en prévoyance professionnelle pour les PME.

### **Cybersécurité et changement climatique**

Enfin, j'en arrive à un autre aspect portant sur la durabilité de nos affaires. Changement climatique, événements météorologiques extrêmes, cybersécurité : tels sont quelques-uns des risques, pour certains nouveaux, pour d'autres accrus, que nous suivons de près. La prévention et la collaboration

de l'économie, des sciences et des pouvoirs publics jouent un rôle important dans leur maîtrise. Développé l'année dernière, le test rapide de cybersécurité pour PME en est un bon exemple. Il aide les PME à identifier leur exposition aux risques et à engager des mesures adéquates.

Concernant la maîtrise des conséquences du changement climatique, nous misons aussi sur la prévention et la collaboration. Citons pour exemple notre participation à la délégation suisse lors de la conférence de l'ONU sur le climat ou notre contribution à l'élaboration de la « carte de l'aléa ruissellement ».

La prévention, c'est également veiller à la durabilité des investissements. Nous entendons investir davantage dans des entreprises et des projets qui exercent un effet positif sur l'environnement, la santé et la société. Les investissements durables sont judicieux aux niveaux éthique et économique. L'investissement durable fait partie de notre conception des choses, à savoir de la responsabilité économique que nous entendons assumer. Patrick Raaflaub vous en dira plus à ce sujet tout à l'heure.